



COMITÉ DÉPARTEMENTAL DU GOLF V COMMISSION DES SENIORS

Règlement 2024 du Challenge de Vendée

MM. Christian GRANDPIERRE, Président du Comité Départemental
Yves CAUET, Coordinateur du Challenge Seniors
Jean Pierre CALAIS, commission séniors du CD 85

Les Capitaines et adjoints des équipes Seniors des clubs de Vendée :

Président CD 85	Christian GRANDPIERRE	christian.grandpierre@orange.fr	06 31 35 38 00
CSV CD85	Yves CAUET	yves.cauet@orange.fr	06 10 60 59 93
Les Alouettes	Thierry MAHE	thmahé@wanadoo.fr	06 74 79 31 79
La Domangère			
La Domangère	Michel PIERRE	michel.pierre.85@free.fr	
La Presqu'île	Jean Pierre MARLIER	marlier.jeanpierre@me.com	06 22 57 00 18
La Presqu'île	Jean Pierre CALAIS	jpcalais@wanadoo.fr	06 83 19 77 65
Pays de Saint Gilles	Thierry DUPUIS	tdupuis85@gmail.com	06 83 17 70 79
Pays de Saint Gilles	Jack CAGNIARD	jack.fer7@orange.fr	06 79 48 17 71
Port Bourgenay	Annick IDEE	idee.annick@orange.fr	06 16 87 18 20
Port Bourgenay	Régis BOUGUIN	regis.bouguin@wanadoo.fr	06 86 75 32 91
Les Sables d'Olonne	Alain SMONDACK	grizzly.as@orange.fr	06 07 52 33 92
Les Sables d'Olonne	Patrick QUINTERNE	patanie@orange.fr	06 60 21 12 49
Saint Jean de Monts	Christian BEAUVALLET	beauvallet37@gmail.com	06 07 66 38 73

Ce règlement a été adopté, après qu'il ait été revu en réunion le janvier 2024.

Les dispositions seront affichées dans chaque club afin que les inscriptions se fassent en connaissance de cause.

Déroulement des compétitions :

- La compétition est ouverte aux seniors des 7 clubs de Vendée (La Domangère, La Presqu'île, Les Alouettes, Pays de Saint Gilles Croix de Vie, Les Sables d'Olonne, Bourgenay Golf Club et Saint-Jean de Monts) :
 - Hommes : 50 ans révolus la veille du 1^{er} tour
 - Dames : 50 ans à la même date
- Conditions de participation au challenge :
 - être licencié de la FFG (avec certificat médical enregistré),
 - **être adhérent à l'Association Sportive de son club,**
 - être abonné du golf que l'on représente
 - les voiturettes sont autorisées sur présentation du certificat médical au starter.
- Les 5 tours de la compétition se déroulent sur les 5 parcours suivants de Vendée :
 - La Domangère
 - Pays de Saint Gilles Croix de Vie
 - Les Sables d'Olonne
 - Bourgenay
 - Saint-Jean de Monts
- Le droit de jeu est de 6€ par joueur, dont 3€ pour l'AS organisatrice et 3€ pour le CD85 pour la dotation de la finale. Il est payable en espèces et séparément du green fee éventuel.
- La compétition se déroule en **stableford individuel.**

Organisation des départs :

- Depuis 2017, chacun des 4 premiers tours est scindé en 2 compétitions se déroulant le même jour dans 2 clubs différents, en répartissant les joueuses et joueurs en 2 groupes :
 - **Groupe A : joueuses et joueurs d'index inférieur à 20 inclus au 1er avril**
 - **Groupe B : joueuses et joueurs d'index 20,1 à 40.0 inclus**
- Pour les 4 premiers tours, les départs seront échelonnés à partir de 8h30 en partie de 3 toutes les 10 minutes par ordre d'index sauf covoiturage à l'intérieur d'un groupe ou en shotgun suivant l'accord avec le gestionnaire du golf.
Le joueur du covoiturage ayant le meilleur index jouera au niveau du joueur de moins bon index.
- **Les joueuses et joueurs resteront dans le même groupe quelle que soit l'évolution de leur index au cours de l'année** (ceci pour assurer que chaque joueur joue sur tous les terrains) ;
- **Exceptionnellement :**
Si 2 joueurs ou joueuses ont des index les plaçant a priori l'un dans le Groupe A l'autre dans le Groupe B, mais qu'ils souhaitent malgré tout s'inscrire dans la même compétition, ils devront obligatoirement s'inscrire **dans le Groupe A** et chacun restera dans ce groupe A pour tous les autres tours même si son partenaire n'y participe pas.
- **La compétition se déroulera à partir des boules jaunes pour les Messieurs, et des boules rouges pour les Dames. Pour les séniors 3 qui le désirent il sera possible de partir des boules bleues mais leur classement ne comptera pas en brut**

Calendrier des compétitions :

Dates	CSV groupe A	CSV groupe B
mardi 2 avril	Saint Jean de Monts	Bourgenay
mardi 7 mai	Les Sables d'Olonne	La Domangère
mardi 4 juin	Bourgenay	Saint Jean de Monts
jeudi 20 juin	La Domangère	Les Sables d'Olonne
mercredi 11 septembre ou jeudi 12 septembre	F i n a l e à Pays de St Gilles	

- La finale sur le golf du Pays de Saint Gilles Croix de Vie regroupera environ 80 joueuses et joueurs des deux groupes d'index avec un départ en shotgun.
[Les 20 meilleurs bruts (15 hommes et 5 femmes) et 60 nets].
**En cas de forfait, il n'y aura pas de repêchage donc pas de liste d'attente.
C'est le délégué de chaque golf qui inscrit ses joueurs pour la finale.**
La sélection de joueuses et joueurs de la finale sera déterminée à l'issue du 4^{ème} tour en fonction des scores obtenus dans les 2 groupes (3 meilleurs scores sur les 4 tours).
La remise des prix aura lieu à l'issue de la finale au cours d'un déjeuner de convivialité.
- Chaque capitaine de club est responsable de l'organisation pour l'établissement des 2 listes A et B de son club. Il contrôle et fait les modifications nécessaires.
Pour les 4 manches qualificatives, les joueurs s'inscrivent directement sur le site internet jusqu'à 3 jours avant la compétition :

<https://www.csvgolf85.fr>

- **Cas de disqualifications :**

- les compétitions étant prises en compte pour la modification des index, et par mesure d'équité vis à vis des compétiteurs qui terminent un parcours, notamment dans des conditions météorologiques difficiles, **tous les joueurs qui auront abandonné, sans excuse valable, seront disqualifiés, sauf, au cas par cas, sur avis de la majorité des capitaines .**
- **Les joueurs inscrits, mais absents au départ, et non excusés à l'avance auprès de l'accueil ou de leur capitaine seront aussi considérés comme disqualifiés**

Classements :

- **Un classement individuel sera établi pour chacun des deux groupes à l'issue de chacun des 4 premiers tours avec une seule série mixte.** (pas de 1^{ère}, 2^{ème}, 3^{ème} série).
Un **classement général** sera établi en fonction de ces résultats :
 - **Challenge par équipe** : prise en compte pour chaque club du meilleur BRUT des 2 groupes qu'il soit du groupe A ou du groupe B et des 3 meilleurs NET de chaque groupe A et B à chacun des 4 premiers tours + meilleur BRUT et 6 meilleurs NET pour la finale ;
Le meilleur en brut ne sera pas retenu en net, et, en cas d'égalité en brut, entre deux joueurs du même groupe d'un même club, sera retenu comme meilleur brut le score du joueur ayant le plus bas score en net ;
 - **Challenge individuel** : classement en BRUT et en NET pour tous les participants, en distinguant DAMES et MESSIEURS. **Il n'y a pas de série.**
- **Pour le Challenge final par équipe** : le total des points stableford de chaque équipe, acquis sur les neuf rencontres (4 x 2 tours + finale) détermine l'attribution du challenge par équipe.
- **Pour le Challenge individuel :**
 - le classement individuel est établi en totalisant les 4 meilleurs scores réalisés lors des 5 rencontres du groupe auquel appartient la joueuse ou le joueur ;
 - **les 3 meilleures en BRUT et en NET chez les Dames et les 5 meilleurs en BRUT et en NET chez les Messieurs seront récompensés lors de la proclamation des résultats par équipes et individuels, après la finale.**
 - Si un joueur gagne un prix en NET et en BRUT, il laissera sa place là où il aurait eu le prix le plus bas (il garde le prix BRUT si les niveaux de prix sont les mêmes). Par ailleurs en cas d'égalité de points, priorité sera donnée au joueur qui aura participé au plus grand nombre de compétitions, puis, s'il y a encore égalité, au joueur qui aura obtenu le plus de points à la compétition finale.

Annexes :

- Les Capitaines recevront les lots des joueurs récompensés, si ceux-ci ont averti ne pas pouvoir être présents lors de la remise des prix le jour de la finale.
- Chaque club contribue à l'achat des récompenses attribuées en fin de saison, en restituant, sur les droits de jeu, 3 € par participant au CD85.
- Le Comité Départemental de Golf 85 apporte éventuellement un complément.
- Les résultats des compétitions sont adressés par l'organisateur des compétitions, dès que possible :
 - au comité départemental : cdgolf.85@wanadoo.fr
 - au coordinateur du CSV : yves.cauet@orange.fr
 - à Michel Pierre : michel.pierre.85@free.fr
- Le capitaine du club qui reçoit averti, si possible, la presse locale du déroulement de la compétition, et devra faire en sorte que quelques photos soient prises (gagnants, groupes, etc...).

Les coordinateurs du Challenge Séniors de Vendée

Yves CAUET et Jean Pierre CALAIS